



Rapport annuel 2020-2021

Cinéma Le Plaza, le 16 octobre 2021

1.A) RAPPORT D'ACTIVITÉ : LE FONCTIONNEMENT

I) LE BUREAU, LE COMITE ET LES MEMBRES

Le Bureau

Constitué de 9 membres, il s'est réuni 10 fois (dont 6 fois par vidéoconférence).

Le comité

Constitué de 30 membres, il s'est réuni 6 fois (dont 3 fois par vidéoconférence).

Les membres du comité se répartissent dans des groupes de travail (GT) dont l'activité est décrite ci-dessous.

Les membres :

Patrimoine suisse Genève (PsGe) compte **814** membres à ce jour, ce nombre étant relativement stable.

II) PATRIMOINE SUISSE AU NIVEAU NATIONAL

Le prix Schulthess des jardins 2021 a été attribué à la fondation ProSpecieRara. La remise du prix a eu lieu le 21 août 2021 à la Grande Orangerie d'Elfenau, près de Berne.

Le prix Wakker 2021 a été attribué au village de Prangins. La cérémonie officielle a eu lieu le 26 juin 2021. En 2022, le 50^e anniversaire du prix Wakker donnera lieu à de nombreuses manifestations.

Assemblée des délégués 2021 : en raison des restrictions sanitaires, elle s'est déroulée, comme en 2020, par voie circulaire.

Les deux initiatives fédérales pour le paysage : « initiative biodiversité » et « initiative paysage »

Comité : Patrimoine suisse, Bird Life, Pro Natura, ATE et SLFP.

Un contre-projet pour chaque initiative a été mis en consultation par la Confédération. Notre section soutient la Centrale dans son travail et a fait parvenir à la Confédération des prises de position.

Les sections romandes :

Nous entretenons des liens particulièrement soudés avec nos collègues de Suisse romande autour de la manifestation « Clou rouge » qui nous réunit. Cette année, le Clou rouge a voyagé dans nos différents cantons pour mettre en évidence les paysages culturels. Il est actuellement aux Bains des Pâquis, où nous l'avons inauguré samedi 9 novembre, avec une table ronde qui traitait de l'avenir de la rade.

III) RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Département du Territoire :

Au niveau cantonal, PsGe a des échanges réguliers avec le Département du territoire (DT) au sujet de différents dossiers dans le cadre de nos interventions et demandes de mise sous protection (voir ci-dessous).

Nous avons pu échanger avec la direction de l'office du patrimoine et des sites (OPS) au sujet de nos objectifs communs, mais également autour des dossiers qui nous divisent, à l'occasion de deux séances, la première au printemps en présence du magistrat M. Hodgers, et la seconde en septembre.

Nous partageons l'objectif de la sensibilisation du jeune public au patrimoine architectural. Cette action est largement développée au sein de la villa Patumbah à Zürich par notre centrale nationale et nous avons pu profiter de son matériel de médiation. Avec le soutien de l'OPS, nous avons ainsi mis en place des ateliers proposés aux écoles genevoises dans le cadre des « Journées Découvertes du DIP » (voir ci-dessous GT Sensibilisation).

Notre comité a également bénéficié d'une présentation du Recensement architectural du canton de Genève (RAC) par P. A. Girard, directeur général de l'OPS, M. de la Corbière, directeur du service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire et F. Python. La question des valeurs et de la portée du recensement, vaste travail qui inclut les bâtiments de tout le territoire genevois, a pu être discutée.

Ville de Genève :

Nous restons en contact avec les autorités de la Ville de Genève par rapport à certains dossiers, en particulier pour le Musée d'art et d'histoire et pour l'agrandissement de la Bibliothèque de Genève aux Bastions, à propos desquels les échanges sont nombreux.

Nous avons aussi été invités à la présentation du projet d'agrandissement du Muséum, projet remarquable, très apprécié.

IV) ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Comme il avait été annoncé lors du dernier rapport d'activité, un groupe de travail a été constitué afin de réexaminer nos statuts en vue de proposer une modification portant sur la clarification du mode d'élection de la présidence de PsGe. Ce projet de révision statutaire sera soumis à la prochaine assemblée générale.

1.B) RAPPORT D'ACTIVITÉ : LES GROUPES DE TRAVAIL

I) INTERVENTIONS : resp. Marc de Tassigny et Philippe Beuchat

I.I. Suivi des requêtes en autorisation

Le GT interventions consulte en moyenne deux fois par mois, auprès du service des autorisations de construire, les dossiers publiés dans la feuille d'avis officielle qui ont un enjeu en lien avec le patrimoine. Durant la période qui nous sépare de la précédente AG, le GT interventions a examiné 179 dossiers parmi les 1'064 dossiers de requête en autorisation de détruire et de construire (DP, DD, M). En conséquence, nous avons envoyé 25 lettres d'observation au département.

Cette année, très particulière d'un point de vue sanitaire, a accéléré le processus de dématérialisation des dossiers de requête en autorisation de construire. Aujourd'hui, la majorité des requêtes que l'on souhaite consulter sont transmises par le département de manière numérique. Par conséquent, il est de moins en moins nécessaire de se rendre au Département pour consulter sur place les dossiers au format papier. La transmission des documents au sein de PsGe est, de ce fait, aussi facilitée. Les différents dossiers consultés peuvent être groupés selon les quelques thèmes suivants et résumé comme suit :

PAV :

Nous avons pu observer certaines requêtes en autorisation de démolir de bâtiments intéressants dans la zone du PAV, requêtes qui présagent du devenir de la zone. Nous regrettons que le projet de développement du site ne maintienne que très peu d'éléments existants et n'intègre pas plus de bâtiments participant à la mémoire du lieu. La démolition du bâtiment conçu par le bureau Lozeron et Moser pour le compte des Ports Francs en 1960 à la route des Jeunes et celle prévue des bâtiments conçus par l'architecte Marc Joseph Saugey à la route des Acacias 72-74, sont des exemples de démolition que nous déplorons.

Afin de suivre l'évolution de ce vaste dossier, nous avons constitué un groupe de travail ad hoc.

Devenir des lieux de culte :

Nous nous sommes opposés à la démolition de la chapelle sise à la rue du Centenaire, ainsi qu'à celle de l'église catholique romaine Saint-Pie X, sise au chemin du Coin-de-Terre 2, construite en 1962 par les architectes Albert Cingria et André Bordigoni. Nous sommes bien sûr conscients que

les lieux de culte souffrent d'une baisse de fréquentation, et qu'en conséquence les églises touchent moins de revenus et doivent trouver des solutions pour répondre à leurs charges financières importantes. Cependant, le projet de construction proposé en lieu et place de la chapelle du Centenaire rompt totalement avec le contexte bâti environnant et ne compense pas la perte du bâtiment existant.

Surélévation :

Nous étudions les projets de surélévation en prenant en compte l'harmonie du quartier, de la rue et des bâtiments sur lesquels les projets s'inscrivent. Nous sommes également attentifs aux volumes des superstructures en toiture, qui sont très souvent visibles et non intégrées au bâtiment. Nous avons écrit des lettres d'observations sur différents projets, soit pour exprimer notre refus, soit pour demander un gabarit plus respectueux du contexte bâti environnant (ex. rue de la Croix-d'Or 6-8, surélévation de l'ancienne manufacture horlogère Camy Watch construite par André et Francis Gaillard à la rue François-Dussaud 19, boulevard Georges-Favon 35 et rue Horace-Bénédict-de-Saussure 4-6, rue du Stand 57).

Transformation :

Nous sommes très attentifs aux transformations de maisons villageoises, corps de ferme et dépendances. Les projets de transformation ne sont très souvent pas en accord avec la substance historique des bâtiments et l'environnement villageois. La volonté d'intégrer un nombre important de logements génère de nombreux percements en façades et en toiture, dénaturant ainsi l'intégrité et les proportions des bâtiments existants. Plusieurs lettres d'observations ont été envoyées sur ce sujet (ex. rue du Trabli 43 à Cartigny, route de l'Eglise 14 à Corsier, route du Mandement 523 à Dardagny, route de la Louvière 40 à Presinge).

Nous avons la même attitude pour les constructions en zone agricole, où les choix constructifs et les matériaux doivent prendre en considération un environnement naturel sensible et ne pas s'arrêter à des choix purement économiques (ex. construction d'un hangar agricole sur la route de Malval à Dardagny).

Modernisation :

Bien que nous comprenions l'utilité d'installer des ascenseurs lors de l'aménagement des combles ou de l'assainissement d'un bâtiment, nous sommes soucieux que les projets proposés altèrent le moins possible les qualités spatiales des systèmes distributifs ou des cours des bâtiments dans lesquels s'inscrivent les nouveaux ascenseurs (ex. rue Neuve-du-Molard 22, rue Royaume 8, rue Rodolphe-Toepffer 19, place de Longemalle 15).

Patrimoine et rénovation intérieure :

Nous invitons les propriétaires qui rénovent des appartements classés ou mis à l'inventaire (principalement cuisines et sanitaires) à intégrer le plus possible les éléments d'origine, ou alors à les déposer et les conserver pour une rénovation future. C'est le cas pour plusieurs appartements des immeubles Miremont-le-Crêt de l'architecte Marc-Joseph Saugey.

I.II. Mises à l'inventaire

Nouvelles demandes :

Les Feuillantines

Le comité a estimé, après une visite sur place, que la villa des Feuillantines ainsi que la parcelle sur laquelle elle se situe, toutes deux menacées par le projet de construction de la Cité de la Musique, méritent d'être sauvegardées dans leur intégralité. Aussi, le comité a décidé de demander leur mise à l'inventaire et d'adhérer au référendum communal initié par différentes associations de sauvegarde, pour les raisons suivantes :

Cette villa « à l'italienne », édifée vers 1888 par l'architecte Gustave Brocher, dont c'est un très rare exemple de maison de campagne, est remarquable surtout par sa typologie, la qualité de son articulation et la finesse des détails de son enveloppe. Elle a été rachetée en 1937 par l'ONU. Elle se dresse au cœur d'une vaste parcelle magnifiquement arborisée, plantée d'un grand nombre d'arbres centenaires et est encore entourée de son mur d'enceinte d'origine. Les composants de sa typologie singulière sont toujours en place et en très bon état de conservation.

Résultat :

- Notre demande de mise à l'inventaire été rejetée par l'OPS, car cette maison ainsi que le bien-fonds sur laquelle elle repose, sont propriétés de l'ONU, qui jouit d'un statut d'extraterritorialité. Le droit cantonal n'y est donc pas applicable.

- Le référendum a été gagné.
Toutefois, nous devons rester vigilants !

Le buffet de la gare de Meyrin

Ce bâtiment, cadastré en 1864, est vraisemblablement l'un des plus anciens de ce périmètre, situé en zone industrielle. Il remonte à la construction de la ligne de chemin de fer qui a relié Genève à la France (Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée). Cet édifice est donc pourvu d'une forte valeur historique, mais également sociale, comme restaurant pour les nombreux travailleurs du secteur. En raison des qualités patrimoniales de ce bâtiment, de son excellent état de conservation, ainsi que de l'intéressante possibilité de ré-usage dans le cadre du projet en cours de concertation « Voie Verte », nous avons demandé sa mise sous protection.

Suivi de demandes antérieures

Rue Schaub 31, 33, 35 et 37

Suite à notre demande de mise à l'inventaire, l'OPS nous a proposé de suspendre cette demande le temps que le plan de site prévu aboutisse, ce que nous avons accepté à condition qu'aucune procédure n'ait lieu dans l'intervalle. Cependant, alors que notre demande de mise à l'inventaire était en suspens, l'autorisation préalable pour la construction d'un immeuble à la place de ces maisons a été accordée (impliquant la démolition des maisons en question). Ce fait nouveau nous a obligé à réactiver notre demande de mise sous protection.

Par ailleurs, nous nous réjouissons de savoir que le plan de site, dit de la Roseraie, en cours d'élaboration, pourrait s'étendre aux rues adjacentes et ainsi englober un quartier d'un grand intérêt patrimonial.

I.III. Classements

Maison de maître et domaine d'Evordes

Nous avons demandé le classement de ce domaine, vu ses qualités historiques (il se développe dès le XVII^e siècle par la volonté de la famille Fabri) et parce que la maison de maître est l'un des parfaits exemples de construction du XVIII^e siècle avec ses dépendances, formant un ensemble remarquable (dont l'allée d'arbre a été peinte par Ferdinand Hodler en 1890 !).

La Tuilerie de Bardonnex

Nous avons déposé une demande de classement pour la Tuilerie de Bardonnex, afin d'aider au sauvetage de cette entreprise locale qui produit des tuiles uniques aux couleurs nuancées, utilisées sur différents chantiers de restauration (collège Calvin, Hôtel-de-Ville, Château de Chillon, Château de Ripaille). Au vu de l'évolution de la situation, de faits nouveaux et d'éléments techniques ignorés jusqu'ici, il est apparu évident à notre comité que notre demande de classement, telle que nous l'avions formulée, n'était plus opportune. En effet, dans l'hypothèse où elle serait acceptée, elle ne garantirait en rien la poursuite de l'activité de l'usine, ce qui était l'objectif principal de notre démarche. Notre comité a donc décidé de retirer sa demande de classement.

I.IV. Recours

Ch. de Claire-Vue 1, 3, 5 et route Saint-Georges 51, Petit-Lancy

Alors que notre demande de mise à l'inventaire de ces bâtiments construits par Alexandre Bordigoni au début des années 1930 est toujours en cours d'instruction, de même que notre recours contre l'autorisation accordée pour leur démolition, nous avons dû déposer un 2^e recours portant sur un arrêté du Département du territoire (DT) permettant au DT de renoncer au PLQ initialement invoqué dans la procédure jusqu'ici. Cette parcelle passerait en 3^e zone, bénéficiant des normes applicables dans ces secteurs.

II) MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE : resp. Daniel Rinaldi

Le groupe de travail MAH de PsGe s'est réuni régulièrement pour suivre l'évolution du dossier géré par les autorités de la Ville de Genève.

La situation actuelle est bien enlisée et les plannings qui nous ont été transmis ne sont largement pas respectés. Les partenaires que nous sommes censés être dans ce processus, avec APV, l'association des habitants de la Vieille-Ville et la SAMAH, ne sont que rarement consultés.

La situation actuelle, avec des plaintes de tous bords, en est la conséquence et le dossier du futur MAH est actuellement bloqué, tant par la polémique sur son directeur, que par les conflits internes et la démesure annoncée des coûts.

Le groupe de travail de la Ville de Genève est en phase de préparation du programme du concours d'architecture qui devait être lancé fin 2020. Il est maintenant prévu pour 2023. En janvier 2021 nous avons eu connaissance, lors d'une séance de présentation d'un projet, d'un programme très invasif en sous-sol et pour le moins surprenant en typologie de surfaces. Nous avons transmis des remarques écrites pour souligner le manque d'économie de moyens dans cette vision du futur du MAH. Le programme, tel qu'il nous a été présenté et que nous estimons au minimum à 400 millions, n'a pas de sens et n'est pas basé sur un concept muséal.

Les annonces faites récemment par les autorités montrent que notre message semble être passé au moins sur ce point. Nous n'avons à ce jour aucune information supplémentaire sur un éventuel remaniement du programme pour correspondre au budget maximum annoncé publiquement de 250 millions.

Toutefois, le contact n'est pas rompu et nous sommes dans l'attente d'un rdv avec Mme F. Perler, Maire de Genève, et M. S. Kanaan, Conseiller administratif.

III) SENSIBILISATION AU JEUNE PUBLIC : resp. Lola Cholakian Lombard

Cette année, notre association a été invitée à participer aux « Journées découvertes du DIP », organisées par le Département de l'instruction publique ; elles ont eu lieu la dernière semaine de l'année scolaire 2021, à l'intention des élèves de l'école primaire.

Pour répondre à cette demande, notre comité a créé un nouveau groupe de travail avec le soutien de l'OPS. Nommé « Sensibilisation au jeune public », ce GT s'est donné pour objectif de mettre sur pied des activités destinées à sensibiliser les enfants entre 8 et 12 ans à la notion du patrimoine bâti, et plus largement à les rendre attentifs à l'architecture qui les entoure, en particulier celle de leur école.

Au début de l'année, une petite délégation de ce GT s'est rendue à la villa Patumbah à Zurich afin d'être formée au programme pédagogique de la Centrale de Patrimoine suisse, et de recueillir du matériel. Ensuite, entre les mois de février et juin, les 7 membres du groupe se sont réunis une dizaine de fois pour mener à bien ce projet. Ils se sont occupés par exemple de la conception de l'atelier, de la traduction en français du matériel pédagogique de la Centrale et de son adaptation au contexte genevois, de la fabrication d'un jeu de domino géant et d'un carnet d'enquête avec des jeux d'observation, des messages cachés, des mots croisés et du dessin.

Chaque atelier proposé aux écoles a duré une demi-journée, et il était animé par deux médiatrices de PsGe.

12 classes se sont inscrites à notre programme, soit plus de 270 élèves sensibilisés au patrimoine genevois ! Nous pouvons affirmer que notre première expérience a été une vraie réussite !

IV) VISITES : resp. Evelyn Riedener

Depuis de nombreuses années, le groupe *Visites* de PsGe organise des sorties culturelles pour nos membres. Nous proposons plusieurs formules :

- Des *visites découvertes* d'une matinée : elles ont pour objectif de mieux faire connaître les richesses de Genève, les problèmes actuels de l'aménagement du territoire, les dernières restaurations ou les bâtiments récemment élevés en ville ou dans le canton. N'oublions pas les visites des chantiers en cours qui sont toujours énormément appréciées par nos membres. Ces visites se font à pied mais aussi en vélo.
- Des excursions d'une journée en Suisse romande, en Savoie ou dans l'Ain.
- Des voyages avec nuitée(s) afin de visiter d'autres endroits en Suisse, en France ou en Italie.

Fin 2020, Michel Brun a demandé à Evelyn Riedener de prendre sa place comme responsable du groupe *Visites*. Il a organisé d'innombrables et inoubliables visites pour notre société et continuera à en proposer. Qu'il en soit vivement remercié ici.

2020 et 2021 ont été marqués par les confinements, qui nous ont empêchés de vous proposer des excursions. Plusieurs sorties ont dû être reportées.

Cette année, nous avons quand même pu faire deux promenades qui avaient comme thème les plans localisés de quartier (PLQ) autour de deux gares du Léman Express. Ces PLQ font disparaître d'anciens quartiers de villas et petits bâtiments. Ainsi nous avons visité :

- Le plateau de Saint-Georges et le quartier de Surville au Petit-Lancy en avril,

- Le quartier près de la nouvelle gare des Eaux-Vives en mai.
Ces promenades étaient menées par Isabelle Brunier et Evelyn Riedener.

Pour cet automne, nous vous proposons :

- Une promenade guidée par I. Brunier et E. Riedener au bord du Rhône à la découverte de l'histoire des bâtiments industriels,
- Une promenade au Grand-Lancy, au cours de laquelle M. Brun partagera ses souvenirs du vieux Grand-Lancy.

Ces deux visites se font sur inscription auprès du secrétariat.

L'année prochaine, si la situation sanitaire le permet, nous reprendrons notre rythme habituel avec deux visites à Genève et une excursion d'un jour au printemps et en automne. Il reste aussi des visites reportées de 2020 et quelques idées comme une sortie d'un ou deux jours à Sierre, à Turin ou à Soleure.

V) GROUPE ALERTE : resp. Isabelle Brunier

Les circonstances particulières de cet exercice n'ont pas affecté le rythme habituel des parutions de notre revue *Alerte*. Les quatre numéros sont sortis, bon an, mal an, soit depuis notre dernière AG, le numéro 154 en fin d'année 2020, et les numéros 155 à 157 en 2021, le prochain, le numéro d'hiver 2021 devant paraître en novembre.

Quant à l'appellation « groupe de travail », elle est un peu ambitieuse, car en réalité le travail se fait plutôt en binôme jusqu'ici par Isabelle Brunier et Claire Delaloye Morgado. Mais, nous nous réjouissons de recevoir l'aide, dès le prochain numéro, de Valérie Clerc, historienne de l'art, qui se joint à ce GT.

Pour trouver des idées d'articles ou proposer des textes, nous faisons généralement appel aux membres du comité. Mais il devrait être clair pour les membres de PsGe que s'ils ont des suggestions de thèmes à aborder, ou, mieux encore, ont envie d'écrire, qu'ils n'hésitent pas à nous contacter !

VI) PUBLICATION : resp. Pauline Nerfin

Le livre *XIX^e* est sorti en décembre 2020 et a été distribué à partir de janvier. Nous avons vendu, à ce jour, un peu plus de 2'200 exemplaires sur un tirage de 5'000 et les retours sont très positifs. Même si le nombre de livres vendus est très satisfaisant, nous devons continuer à chercher à diffuser cet ouvrage.

VII) IMAGE ET VISIBILITE : resp. Jean-Philippe Koch

Le groupe de travail Image & visibilité (i&v) a été fondé par feu Philippe Divorne et moi-même en 2011, sur base du diagnostic que notre association pâtissait d'un déficit d'image et qu'il fallait améliorer sa visibilité, afin de gagner de nouvelles adhésions et des soutiens.

La mission d'i&v consiste à conseiller le comité sur des actions visant à :

- revaloriser l'image de PsGe dans la cité
- promouvoir la visibilité de PsGe comme l'association de référence dans le domaine du patrimoine architectural et paysager à Genève
- attirer de nouveaux membres.

Au cours des dernières années, ce groupe a identifié plusieurs projets qui paraissaient importants, comme, par exemple, la sensibilisation de la jeunesse au patrimoine architectural, et la création d'un prix décerné par PsGe. D'autres GT de notre association concrétisent désormais ces projets.

Actuellement, le groupe i&v se focalise sur deux projets :

- assister à la mise en place de notre nouveau site internet, en révisant son contenu ;
- faire des recherches dans les archives de la Société d'art public (SAP) pour retracer les grandes lignes de l'histoire de notre association, que nous résumerons sur notre site internet et dans un article pour Wikipédia.

A cet égard, un appel est lancé à toute personne qui posséderait des documents anciens afférents à la SAP pour qu'elle nous contacte afin que nous en levions copie. En effet, nous avons constaté que nos archives sont malheureusement lacunaires.

VIII) LES BERGES DE VESSY : resp. Robert Cramer et Marcellin Barthassat

- Exposition actuelle « Immersions – une exposition sur l'eau », jusqu'à la fin octobre.
- Exposition à venir : « Climat urbain (ou en ville) » au printemps prochain.

2) RAPPORT DU TRESORIER ET DE L'ORGANE DE CONTRÔLE POUR 2020

I) RAPPORT DU TRESORIER : Michel Brun

Il ressort de l'exercice comptable 2020 deux faits marquants :

- Le retour à une situation annuelle bénéficiaire grâce de la parution du livre XIX^e
- L'apport d'un legs exceptionnel de 339'000 frs et de dons de 18'545 frs, qui solidifient le capital.

Le compte de produits : Faits marquants :

- Apport conséquent de ventes de livres de 49'542 frs, nouvelle source de revenus, et des dons de 18'545 frs.
- L'important legs exceptionnel de 339'000 frs n'y est en revanche pas mentionné car il a été, pour des raisons de bonne lecture comptable, directement affecté aux provisions.
- Contribution très faible de la vente de vins : 48 frs (14'521 frs en 2019) et des revenus provenant des visites (100 frs seulement), cela en raison de la pandémie.
- Le poste « Attribution dons édition » de 145'824 frs est la contrepartie du même montant figurant dans les charges, soit l'utilisation de ladite provision pour amortir les coûts de publication du livre XIX^e.

Le compte de charges : les montants sont comparables à l'exercice 2019, avec quelques nuances :

- Les frais de réalisation du livre XIX^e de 145'824 frs (125'168 frs en 2019) sont amortis par les provisions.
- *Alerte* figure pour 9'396 frs (8'753 frs en 2019).
- Les postes salaires et charges sociales de 51'574 frs et cotisations à la centrale de 14'895 frs.

Le bénéfice, compte tenu de ces éléments, s'élève à 13'332 frs, au regard d'une perte de 12'796 frs en 2019. Il est à relever que sans l'apport des ventes de livres, le résultat opérationnel aurait été négatif de 36'210 frs.

Le compte d'actifs augmente fortement en raison du legs et des dons. Son total passe de 352'478 frs en 2019 à 839'570 frs en 2020 (+ 138,19 %). Les liquidités de même : 640'956 frs en 2020 contre 349'850 frs en 2019. Le stock de livres atteint la valeur de 190'752 frs.

Le compte de passifs illustre cette même situation : des provisions passant de 305'977 frs en 2019 à 707'970 frs (+ 131,37 %) et des capitaux propres de 43'677 frs en 2019 à 57'010 frs en 2020 (+ 30,53 %).

En résumé : La structure financière de PsGe est très confortable, avec un fonctionnement opérationnel positif en raison des revenus provenant du livre XIX^e.

II) RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE (Fiduciaire Parini) : lecture par Michel Brun

fiduciaire
Anne-Marie Parini

Chemin des Sciers 9
1228 Plan-les-Ouates
t 022 329 93 70
ap.parini@bluewin.ch

Patrimoine suisse Genève

10, ruelle du Midi
Case postale 3660
1211 GENEVE 3

Plan-les-Ouates, le 13 août 2021

Réf. : 16920202
Numéros registre 104517/502181

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale de l'association Patrimoine suisse Genève.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous avons toutefois constaté que les principaux postes de « provisions » sont considérés et gérés comme des fonds affectés.



FIDUCIAIRE PARINI
Anne-Marie Parini

Annexe : comptes annuels

III) RESULTATS DE L'EXERCICE 2020

Patrimoine suisse Genève Genève

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

PRODUITS	2020	2019
Cotisations	54'725.00	54'325.00
Dons	18'545.00	1'880.00
Ventes livre XXe	1'544.00	1'680.00
Ventes livre XIXe	49'542.70	0.00
Autres ventes	83.00	354.00
Recettes Ecu d'Or	662.45	662.45
Vente de vins	48.00	14'521.00
Participation Assemblées générale	0.00	3'158.00
Participation visites	100.00	47'007.20
Participation Alerte	300.00	580.00
Participation Journées du Patrimoine	500.00	0.00
Attribution dons édition "XIXe. Un siècle d'architecture (1814-1914)"	145'824.35	125'168.28
TOTAL PRODUITS	271'874.50	249'335.93
CHARGES	2020	2019
Conférences et visites	0.00	37'743.76
Alerte	9'396.10	8'753.70
Edition "XIXe. Un siècle d'architecture (1814-1914)"	145'824.35	125'168.28
"Les plus beaux hôtels - bains - de Suisse"	239.00	333.50
Frais Journées du Patrimoine	200.00	265.00
Action vin	0.00	12'002.75
Salaires et charges sociales	51'574.25	43'324.15
Loyer et charges, entretien des locaux	2'209.10	2'580.10
Frais de bureau et imprimerie, informatique	7'904.55	8'013.55
Assurances	625.10	694.60
Honoraires	2'500.00	3'257.95
Interventions et procédures	1'700.00	300.00
Cotisations	14'895.00	14'055.00
Frais d'assemblée générale	1'381.00	3'453.40
Frais pour réunions et divers de l'association	427.00	662.65
Frais de voyages	64.80	190.80
Bibliothèque, fichier	42.70	180.00
Frais financiers	413.89	553.60
Attribution à provision spéciale	18'545.00	0.00
Amortissements	600.00	600.00
TOTAL DES CHARGES	258'541.84	262'132.79
RESULTAT DE L'EXERCICE	13'332.66	-12'796.86

Patrimoine suisse Genève Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

A C T I F	2020	2019
<u>Actifs circulants</u>		
<u>Actifs disponibles</u>		
Caisse	225.00	603.25
Compte postal	21'522.75	153'327.95
Banques	<u>619'208.41</u>	<u>195'919.50</u>
	640'956.16	349'850.70
<u>Actifs réalisables</u>		
Stocks livres	190'752.00	480.00
Actifs de régularisation	<u>7'262.45</u>	<u>947.70</u>
	198'014.45	1'427.70
	838'970.61	351'278.40
<u>Actifs immobilisés</u>		
<u>Immobilisations corporelles</u>		
Matériel de bureau	600.00	1'200.00
	600.00	1'200.00
TOTAL ACTIF	839'570.61	352'478.40
P A S S I F	2020	2019
<u>Capitaux étrangers</u>		
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Provision stock livres	190'752.00	480.00
Provision publication livre XIXe	17'217.37	163'041.72
Provision spéciale (legs)	481'455.80	142'455.80
Provision spéciale (dons)	18'545.00	0.00
Passifs de régularisation	<u>74'589.80</u>	<u>2'822.90</u>
	782'559.97	308'800.42
<u>Capitaux propres</u>		
<u>Bénéfice résultant du bilan</u>		
Résultats reportés	43'677.98	56'474.84
Résultat de l'exercice	<u>13'332.66</u>	<u>-12'796.86</u>
	57'010.64	43'677.98
TOTAL PASSIF	839'570.61	352'478.40

3) MEMBRES DU COMITE élus lors de l'AG (le 16 octobre 2021)

BARTHASSAT Marcellin, architecte
BAUD Dominique, bibliothécaire
BELLO Giorgio, architecte
BEUCHAT Philippe, architecte
BISCHOFF Christian, architecte
BRUN Michel, enseignant
BRUNIER Isabelle, historienne
CHOLAKIAN LOMBARD Lola, historienne de l'art
COURTIAU Catherine, historienne de l'art
COURVOISIER Raymond, avocat
CRAMER Robert, avocat
DE TASSIGNY Marc, architecte
FOEHR Christian, architecte
GROSMANN Monika, assistante administrative
HILTPOLD Hugues, architecte
JOURDAN Raymond, directeur de collège
KOCH Jean-Philippe, avocat
LEWERER Jean-Pierre, architecte
MAUNOIR Alain, avocat
MOTTIEZ Didier, juriste
NERFIN Pauline, historienne de l'art, **co-présidente**
RIEDENER Evelyn, guide du patrimoine
SPICHER Lionel, architecte, **co-président**
ZUMTHOR Bernard, historien de l'art

Nouveaux membres :

BERAN Quentin, historien de l'art
RINALDI Daniel, architecte

Membres démissionnaires :

CONCHA Celtia, historienne de l'art
FOËX Emmanuel, photographe
KATHARI Suzanne, historienne
PFAENDLER Rolf, historien de l'art
STIERLIN Anne, éditrice
WINIGER Anastazja, historienne de l'art

*Genève, octobre 2021
Pauline Nerfin et Lionel Spicher co-président.e.s
Claire Delaloye Morgado, secrétaire de la section*